

# Le point de VUE

Bulletin municipal

N°41

Décembre 2015

p. 3

## Le mot du maire

Vie municipale p. 8

## Focus sur

## les règles de civisme

Vie associative p. 13

## Forme et santé en Vue





● Mairie de Vue  
3 place Sainte-Anne · 44640 Vue  
Tél. 02 40 64 28 34  
Fax 02 40 64 15 60  
mairiedevue@wanadoo.fr  
[www.mairie-vue.fr](http://www.mairie-vue.fr)

Directeur de la publication : Christophe Bocquet  
Rédaction : mairie de Vue avec la participation  
des associations et acteurs locaux  
Composition - Impression : Le Sillon - Savenay  
Imprimé avec des encres à base végétale  
Tirage : 800 exemplaires  
Dépôt légal : décembre 2015



# Sommaire

Mot du maire · p. 3

Vie municipale · p. 4

ÉTAT CIVIL  
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX  
ZOOM SUR L'ÉLAGAGE  
FOCUS SUR LES RÈGLES DE CIVISME

Vie pratique · p. 9

Vie scolaire · p. 10

ÉCOLE LE TENU  
ÉCOLE SAINTE-ANNE  
OGECC

Vie associative · p. 13

ACA  
RÊVE DE MAINS  
SPORT ET SANTÉ EN VUE  
ENTENTE SPORTIVE DES MARAIS  
COMITÉ DES FÊTES  
LE NID DES CIGOGNES  
LES CHEMINS CREUX  
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS  
COLLECTIF POUR LA DÉVIATION DE VUE  
VUE SUR LE MARAIS

Infos diverses · p. 20

SSIAD L'ACHENEAU  
DON DU SANG  
SOIN SANTÉ  
LIBRE EXPRESSION

Interlude · p. 21

MOTS FLÉCHÉS ET SUDOKU  
RECETTE  
JARDINAGE

Agenda 2015 · p. 24

Veuzéennes, Veuzéens,

L'année 2015 s'achève et j'écris ces lignes quelques jours après les attentats de Paris et au lendemain du rassemblement des maires qui a été presque exclusivement consacré à ce sujet. Il n'est pas facile de trouver les mots justes pour cet éditorial. De ce que nous avons vécu ces derniers jours et de ce que j'ai entendu hier, je retiens plusieurs choses. Les actes terroristes dont la France a été victime, visent à généraliser un climat de peur et de suspicion destiné à déstabiliser notre pays. Ce sont les fondements même de la République qui sont attaqués. Nous ferons échec à cette stratégie en affirmant notre volonté de continuer à vivre libres et égaux dans un pays qui garantit et protège la liberté et l'égalité des droits et des devoirs. La fraternité ne peut être garantie par des lois, elle doit se ressentir et elle doit se vivre. Des trois principes, la fraternité est celui qui donne leur raison d'être aux deux autres. Des trois principes, la fraternité est celui qui est le plus directement attaqué par notre ennemi. Nous devons résister, nous devons le défendre, nous devons le renforcer.

C'est cet état d'esprit qui doit nous animer et nous guider pour les temps à venir.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Le Maire*

*Christophe BOCQUET*



## ÉTAT CIVIL

4<sup>e</sup> trimestre 2014 - 1<sup>er</sup> semestre 2015

### Naissances

LABBE Sacha - 26 Ter rue de la Tannerie	24 mai
ROUSSEAU Jules - 6 La Bachonnerie	6 juin
DURAND Naphéla - 7 rue les Noëls	10 juil.
BOUCHAUD LECLAIRE Abygaïl - 10 route de Paimboeuf	23 sept.
BOUCHAUD LECLAIRE Gabryelle - 10 route de Paimboeuf	23 sept.
PLANTIVE Kaïla - 3 La Brosse	24 sept.
SAUVAGET Bradley - La Brosse	29 sept.
LOUERAT Chloé - 2 Les Petits Prés	30 sept.
NICOLAS Kaylhia - La Brosse	5 nov.
CHAUSSEPIED SIMON Léna - 2 rue du Four Banal	8 nov.
GUERIN LEHEBEL Pablo - 19 Le Pigeonnier	19 nov.

### Décès

BEVILACQUA Thierry - 10 La Blanchardais	3 juillet
BOUCHAUD LECLAIRE Gabryelle - 10 route de Paimboeuf	25 sept.

### Mariages

BOURDOISEAU Antoine et BOUTTARD Elise 10 Les Cendrières	18 juillet
HAMON-BECHU Vincent et BODIER Alexandra 78 Bis route de Paimboeuf	12 sept.
ORRIEUX Anthony et LUTELLIER Aurélie 15 rue de l'Oisilière	12 sept.
PLANQUE Clarck et GANTIER Chantal 2 route de Chauvé	19 sept.
SCHMIDT Alain et LEBRASSE Marie 34 La Hamoyère	29 oct.
CLAVIER Jean-Luc et ARIDJ Sihem 6 B route de Paimboeuf	7 nov.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

BECKER Joël 2 Les Millauds - extension maison
JAUNET Cédric et CAILLE Manuella 24 A La Rochette - maison individuelle
PETAUX Jonathan et BOUTEILLER Virginie 14 La Sauvageais - maison individuelle
COSSET Gérard La Noé - maison individuelle

## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Projet de réalisation d'un complexe sportif et salles de réception - Lancement de la consultation

Dans le cadre de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal décide de fixer le nombre de candidats à 5 et de fixer le montant de la prime allouée à chaque candidat à 10 000 €.

### Projet de réalisation d'un complexe sportif et salles de réception - Désignation du jury pour le concours de maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal décide de nommer les membres du jury de concours comme suit :

#### Titulaires :

- Christophe BOCQUET (Président de droit)
- Patrick LEHOURS
- Christian ROCHERY
- Laurent GROLLIER

#### Suppléants :

- Benjamin LERAY
- Nadia THOMAS
- Franck SULPICE

### Réalisation d'un complexe sportif et salles de réception

Dans le cadre de la décision du 23 juin relative au lancement de l'opération « réalisation d'un complexe sportif et salles de réception » le conseil municipal a décidé de retenir les cinq candidats suivants, après proposition du jury de concours de maîtrise d'œuvre :

- STUDIO D'ARCHITECTURE B. HUET d'Angers,
- DS23 ARCHITECTURE de Nantes,
- GLV de Nantes,
- RAUM de Nantes,
- BEAUDOUIN et ENGEL de Niort.

### Réalisation d'un complexe sportif et salles de réception - Convention avec le CAUE

Afin d'établir un dossier de concours décrivant les besoins et souhaits de la municipalité, le conseil municipal décide de donner une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique au CAUE de Loire-Atlantique (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour un coût de 3 100 € HT.

## Extension de l'éclairage public route de Nantes

Afin de prévoir le remplacement de 5 points d'éclairage public Route de Nantes et modifier les lampes de 6 autres points lumineux par des éclairages à leds, des travaux seront réalisés à hauteur de 45 770,97 €. Le montant de la participation communale s'élève à 26 227,08 €, le reste étant pris en charge par le SYDELA. De plus, il est décidé de remettre un éclairage public en fonction au lieu-dit La Loge, le montant de ces travaux s'élevant à 2 041,50 € HT.

## Travaux de création de voirie Chemin de l'Ilette

Le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux de création de la voirie Chemin de l'Ilette à l'entreprise MABILEAU TP pour un montant de 22 253,50 € HT.

## Convention avec les Chemins Creux

Le conseil municipal décide de signer une convention permettant d'établir des règles précises entre les bénévoles de l'association COMITÉ DES FÊTES Section Les Chemins Creux et la commune de VUE, considérant que les bénévoles s'impliquent pour la conservation et l'entretien du patrimoine communal et utilisent pour se faire du matériel communal.

## Convention pour l'établissement d'un refuge pour chauve-souris

Après repérage d'une colonie d'une douzaine d'oreillers gris dans les combles de l'église de VUE, une convention est mise en place entre le Groupe Mammalogique Breton et la commune. Cette convention reprend divers engagements comme :

- limiter au maximum les visites
- autoriser l'accès aux édifices aux médiateurs mammifères sauvages, respecter les périodes de réalisation des travaux, ne pas éclairer directement...

## Dénomination de voirie communale

Le conseil municipal décide de dénommer la place située devant la salle municipale et rejoignant la Route de Nantes « place du Haras ». De même la ruelle située de la place du Haras jusqu'au projet de cabinet dentaire du Docteur Cécilia GUIBOUIN sera dénommée Impasse du Haras.

## Travaux - Local du CCAS Choix des entreprises

Le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux d'aménagement d'un local CCAS par les entreprises citées ci-dessous.

OUVRAGES	ENTREPRISES	MONTANTS HT.
GROS ŒUVRE	Douaud-Evain St-Père-en-Retz	1 157,63
CARRELAGE	Avenard Chauvé	1 397,56
ÉLECTRICITÉ	Rouanselec Rouans	2 254,29
PLOMBERIE	Leroux St-Père-en-Retz	1 209,30
VELUX	Penard St-Père-en Retz	587,01
PLACO ISOLATION	Plaqu'iso - Vue	4 490,00
AMÉNAGEMENT PLACARD PORTE	Plaqu'iso Vue	
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>11 095,79</b>

## Convention tripartite concernant les presta- tions des autorisations et actes d'urbanisme

Afin de palier au désengagement de l'État et d'accompagner les communes dans leur gestion de l'urbanisme, les communes de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz confient l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes de Pornic.

Le conseil municipal approuve la convention tripartite entre la Communauté de Communes de Pornic, la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz et la commune de VUE définissant les modalités de mise en place de ce service.

C'est la communauté de communes Cœur Pays de Retz qui prendra en charge financièrement les réalisations pour le compte de ces communes. Il est approuvé que le mode de calcul de remboursement de la Communauté de Communes Cœur pays de Retz, pour chaque commune, s'effectuera à hauteur de 50 % de sa population DGF et 50 % du nombre de dossiers traités.

## Opération « sacs de blé »

Le conseil municipal a décidé de s'engager dans le projet opération « sacs de blé » pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 juillet 2016.



## ZOOM SUR L'ÉLAGAGE

### L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an\*. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Il répond à un souci constant d'amélioration de la



qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

\*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

### Comment ça marche ?

#### Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles.

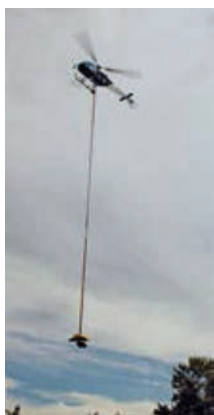
C'est pourquoi, ERDF expérimente la « girafe » et « l'élagage hélicoptère ».

#### Expérimentation de l'élagage par « girafe »

La « girafe » est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.



Girafe



Élagage hélicoptère

#### Expérimentation de l'élagage par hélicoptère

Pour les zones difficiles d'accès où les moyens conventionnels sont peu appropriés, cette technique a un rendement très élevé : alors qu'il faut en moyenne un mois pour élaguer 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer environ 6 km de ligne.

**Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.**

# 30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguée chaque année.

### Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

## Conseils pratiques

#### Conseil n° 1 :

Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

#### Conseil n° 2 :

Entretenez régulièrement votre végétation.

#### Conseil n° 3 :

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

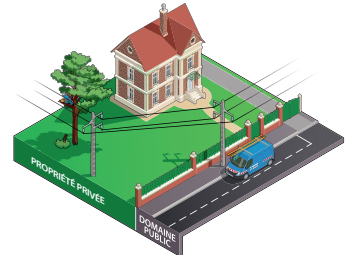
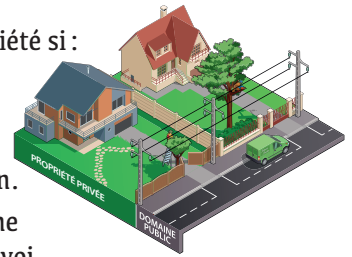
## L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respecte pas la réglementation.

Dans ce cas, L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr).

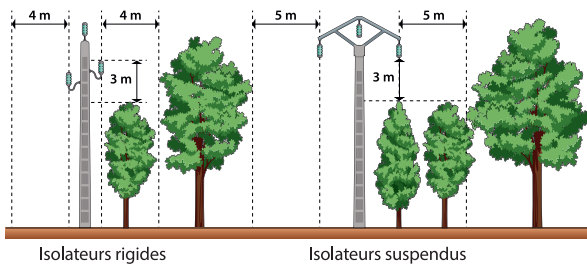
\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux



## L'élagage est à la charge d'ERDF

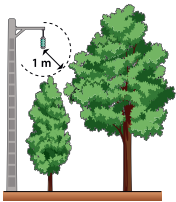
Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

## Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



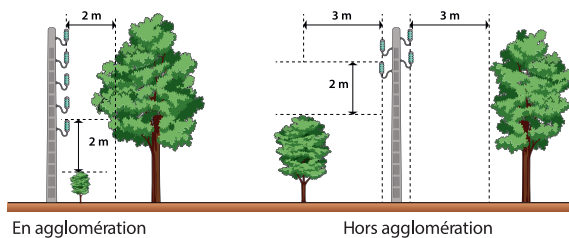
### Lignes haute tension (HTA)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



### Lignes isolées basse tension (BT)

**ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.**



### Lignes basse tension (BT)

## Les règles de sécurité

### À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins de 1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au **09 726 750** suivi des deux chiffres de votre département.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)

### Les distances de sécurité

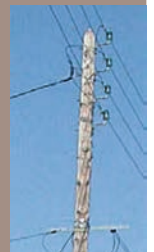
L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)



Câble électrique isolé



Câble électrique nu

Nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- mardi et vendredi : 16 h 00 à 17 h 30
- mercredi et samedi : 10 h 30 à 12 h 00

## FOCUS SUR LES RÈGLES DE CIVISME

La commune fait face actuellement à une recrudescence d'actes d'incivilité et de vandalisme. Ces actes sont observés et rapportés régulièrement à la mairie. C'est pourquoi il nous apparaît opportun de rappeler quelques règles essentielles.

Ces règles de civisme, qui relèvent souvent du bon sens, permettront à chacun d'entre nous de vivre dans le respect de l'autre.

### La propreté/les déchets

Beaucoup de bouteilles de bière vides, et parfois cassées, sont retrouvées sur la place de la mairie. Au-delà du fait que cela dégrade le paysage, cela peut s'avérer dangereux car c'est un endroit souvent emprunté pour accéder au péricolaire.

Rappelons que le tri des verres se fait au niveau des containers prévus à cet effet et répartis sur le territoire de la commune.

La commune participe au tri sélectif et chaque foyer dispose donc d'un container pour les déchets ménagers et un container pour le recyclable. Comme il est spécifié dans l'article 4 de l'arrêté du maire en date du 22 mai 2012, il est interdit de procéder au brûlage à l'air libre de matériaux dont la combustion est susceptible d'émettre des fumées polluant l'air ou incommodant le voisinage. Cela pourrait entraîner un risque d'incendie mais aussi sanitaire.

Certains endroits de la commune sont aussi utilisés comme toilettes.

Des WC publics remis à neuf sont maintenant à la disposition de tous, place du Haras à côté de la salle municipale.

### La circulation

Dans la plupart des hameaux, la vitesse est limitée à 50 km/h. Veillons à respecter cette limite, afin de préserver la sécurité des riverains.

Dans le centre bourg, une zone 30 a été mise en place, partant de l'école Le Tenu jusqu'à la sortie du bourg, direction Nantes. Effectuer un dépassement dans cette zone est bien sûr interdit.

### Les animaux

Les chiens ou chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune peuvent être saisis et conduits à la fourrière, particulièrement si leur comportement s'avère agressif.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

### Le bruit

Nous vous rappelons l'article 1 de l'arrêté du maire en date du 2 juin 2008 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteurs, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00
- les samedis de 9 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Il est aussi rappelé que chacun doit être vigilant quant au bruit que l'on génère et veiller à respecter la tranquillité de ses voisins, de jour comme de nuit.

### Les biens publics

Quand un bien public est dégradé ou vandalisé, les frais de réparation et de remise en état sont à la charge de la commune et donc de ses habitants.

Veillons à respecter les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques...

### FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale seront fermées les :

- mercredi 23 décembre,
- jeudis 24 et 31 décembre après-midi,
- samedis 26 décembre et 2 janvier.

### BUSAGE

Il est rappelé que le busage des fossés devant les propriétés privées ne peut se faire qu'après autorisation de la mairie. Les travaux sont obligatoirement réalisés par les services de la commune.



## ● Assistante sociale

Centre médico social de Sainte-Pazanne,  
11 rue de l'auditoire - Tél. **02 28 25 09 80**



## ● Conciliateur de justice

le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h 15 à 17 h 15  
à la maison d'accueil et d'informations sociales, allée  
Georges Sand au Pellerin.

## ● Relais Assistants maternels

Tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 00 dans la salle de  
l'accueil périscolaire. Tél. **02 40 82 17 06**

## ● ADAR (aide à domicile des personnes âgées)

La responsable du secteur de Vue, Rouans et la  
Sicaudais est Christel Gry.

Vous pouvez la joindre au **02 40 21 72 86**  
ou au **06 88 69 68 94**. L'antenne se situe à Saint-  
Père-en-Retz, 40 rue de Pornic.

## ● Portage de repas à domicile

Service destiné aux + de 60 ans.  
Renseignements au **02 40 26 40 72**



## ● Retz'accueil

Retz'accueil est une « petite unité de vie » pour  
les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer  
ou maladies apparentées. Elle a pour but de leur  
offrir un accueil et un accompagnement leur  
permettant de conserver leur autonomie, leur  
personnalité, leur histoire et leurs liens sociaux.  
Elle leur permet aussi de continuer à vivre chez  
elles. Elle peut enfin venir en aide aux familles  
pour éviter leur épuisement. Les personnes  
sont accueillies dans un lieu de vie convivial et  
chaleureux. L'entrée se trouve boulevard des  
Régents à Machecoul à proximité du parking du  
centre hospitalier Loire-Vendée-Océan.

Renseignements au **02 40 54 20 38**

## ● Clic pass'ages

(Centre Local d'Information et de Coordination  
Gérontologique) **02 51 70 93 37**

Le CLIC propose une permanence le 3<sup>e</sup> jeudi de  
chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00 à la Maison de  
Santé 8 route de Nantes à VUE.

## ● OPAH du Pays de Retz Atlantique

Bénéficiez des aides financières pour faire des  
travaux dans l'ancien.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le  
Centre de l'Habitat au **02 40 44 99 64**.

## ● ABELLE Pays de Retz Atlantique

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le  
médecin, une balade à la plage...

Appelez l'Abeille au **02 40 21 80 40**.

**2 euros l'aller • 2 euros le retour**

**Les départs :** mardi matin, mercredi matin et après-  
midi, jeudi matin et vendredi matin et après-midi.

## ● Transports lila

Lila est un réseau de transport départemental facile  
d'accès, efficace, ouvert à tous et pratique un tarif  
unique à **2 euros le trajet** (comprenant le car et la  
liaison tramway sur Nantes).

Les horaires de la ligne 1 sont disponibles en mairie.

## ● Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire  
recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans  
ou dans les trois mois qui suivent.



## ● Essaims d'abeilles

L'Union des Apiculteurs de Loire-  
Atlantique récupère les essaims  
voyageurs sur le département :



dans votre jardin, sur vos haies, arbres, appentis...

Appeler le **06 28 28 82 93**. Ce service est gratuit.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler la  
Maison de l'apiculture 1 Bis rue Fontaine des Baronnie  
44100 NANTES au **02 40 71 95 20**.

Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.

## ● Prêt de restructuration sociale

Quand les remboursements d'emprunts deviennent  
trop lourds, pour les propriétaires ou accédants à  
la propriété, le prêt de restructuration sociale peut  
permettre un prêt unique de substitution et un étalement  
des remboursements. Pour toute information, service  
conseil logement **02 40 20 10 22**.

[www.scl144.fr](http://www.scl144.fr)

## ● Cartes de familles nombreuses

La SNCF propose un service d'inscription en ligne  
sur le site [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

## ÉCOLE LE TENU

### *Pas de grand changement en ce début d'année scolaire à l'école du Tenu*

C'est M<sup>me</sup> Anne-Laure Quenouillère qui assiste cette année la directrice chaque vendredi. Sinon, l'équipe reste inchangée : M<sup>me</sup> Francisco et M<sup>me</sup> Quenouillère (PS/MS/GS), M<sup>me</sup> Buffard (GS/CP), M<sup>me</sup> Bombereau (CE1/CE2), et M<sup>me</sup> Benserghin (CM1/CM2). L'équipe d'ATSEM est reconduite à l'identique : Nadège Robin et Stéphanie Voyau en PS/MS/GS, Monique Bougie en GS/CP.

L'effectif de l'école est en hausse puisque 107 élèves sont inscrits pour cette année 2015-2016. Les 4 classes comptent entre 24 et 29 élèves.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées cette année le 9 octobre et des nouveaux représentants ont été élus (M. Martineau, M<sup>me</sup> Bidon, M<sup>me</sup> Musset et M<sup>me</sup> Rozen) avec une très bonne participation. Nous les remercions pour leur implication dans le bon fonctionnement de notre école.

L'équipe enseignante tient également à remercier la mairie et les services techniques pour le matériel financé et les travaux effectués dans l'école. En effet 5 nouveaux ordinateurs ont pu être achetés pour compléter notre parc informatique, ainsi que de nouveaux canapés pour notre BCD et les coins bibliothèques des classes de PS-MS et GS-CP. De plus, un grand filet a été installé dans la cour des grands, ainsi qu'un tout nouveau panier de basket.

**Concernant les projets pédagogiques de l'année :** deux sorties au cinéma de La Montagne pour chaque niveau sont prévues, ainsi qu'une intervention en danse contemporaine de M<sup>me</sup> Vienne qui travaille pour Musique et Danse. Les 6 séances, proposées aux élèves de la GS au CP, se dérouleront du 22 janvier au 2 juin. Elles donneront lieu à une représentation pour les parents d'élèves.

Cette année encore, la chorale de GS-CP-CE1 participera aux rencontres chorales départementales.

L'équipe enseignante tient également à remercier l'APE, grâce à laquelle de nombreux projets peuvent voir le jour.

Nous espérons d'ailleurs que vous serez nombreux à participer aux différents événements qui auront lieu au cours de l'année.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

● Si vous avez des enfants nés en 2013 que vous souhaitez inscrire dans notre école, rendez-vous en mairie dès maintenant avec un justificatif de domicile et votre livret de famille, aux horaires d'ouverture de la mairie. Vous pouvez également prendre contact avec l'école pour la visiter : école publique Le Tenu 19 route de Paimboeuf 44640 Vue. Tél. 02 40 64 24 52.



## ÉCOLE SAINTE-ANNE

### Ouverture de notre 4<sup>e</sup> volet sur la découverte du Monde

#### Une année pour parcourir le monde du vivant

Pour inaugurer ce projet, toute l'école est partie à Pré-failles pour découvrir la faune et la flore de l'estran. En ateliers multi-âges, les plus grands ont aidé les plus petits à définir ce qui est vivant et ce qui ne l'est pas. Au cours de cette journée, nous avons pris conscience de la fragilité de ce milieu et nous en avons profité pour participer à l'opération « Nettoyons la Nature » en ramassant et triant les déchets.

Tout au long de l'année, les équipes confectionneront un journal d'école abordant différents thèmes : les animaux, le jardinage, les saisons, la cuisine...

Le projet ne s'arrête pas aux ateliers multi-âges ; il se poursuit dans les classes avec des élevages, des plantations dans le jardin de l'école et la fabrication d'un mur végétal, nichoirs et hôtel à insectes. Les découvertes de chacun seront partagées lors des assemblées d'enfants.



Atelier multi-âge : travail de recherche vivant et non-vivant



Toute l'école participe à l'opération « Nettoyons la nature »



Tri des déchets sur la plage

#### Une année ponctuée de nombreux projets

- Un parcours littérature pour donner le goût de la lecture aux enfants (course aux livres, rallye-lecture et défi-lecture en lien avec le Collège du Sacré-Cœur de Sainte Pazanne) tout en les invitant à fréquenter la bibliothèque municipale.
- Des temps sportifs avec un cycle natation (GS au CM2), un cycle danse (GS-CP et CM) en partenariat avec l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique, des rencontres sportives inter-écoles.



Activité natation à la piscine de Sainte-Pazanne

- Une sensibilisation aux dangers de la route avec le passage des permis piéton et vélo.
- Une collecte de textiles pour financer en partie la classe découverte et sensibiliser au recyclage : un peu plus de deux tonnes collectées pour la première édition.
- Pour la classe des CM, une semaine en classe découverte sur le thème de l'Océan à la plume (parcours artistiques et littéraires en lien avec le milieu marin) ainsi qu'un plongeon dans le passé pour découvrir ses origines et créer son arbre généalogique en partenariat avec l'association « Vue sur le marais ».



Vote pour l'affiche de collecte de textiles entre partenaires (un grand partenaire d'un petit).

## OGEC

Les vacances de la Toussaint ont été bien remplies pour les parents bénévoles de l'école Sainte Anne, la classe des CM a été entièrement rénovée. Deux papas avaient déjà changé toutes les ouvertures pendant l'été. Les chantiers de peinture, tableaux, porte-manteaux, point d'eau et autres ont pu être commencés... et surtout terminés en 15 jours avant la rentrée. Beaucoup d'efforts mais la satisfaction du travail accompli et de participer ainsi à l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants.

Car c'est bien pour cela que nous, parents, consacrons du temps pour l'école. Nous devenons ainsi de vrais acteurs de leur temps scolaire. L'école accueille nos enfants toute la semaine et nous pouvons participer à cet accueil. Certes, cela demande du temps mais ces actions bénévoles sont aussi largement récompensées par le retour des enfants : « Ouah elle est trop bien la classe ». Et même quand il n'y a pas de retour, nous savons que nous faisons cela pour leur bien.

Les photos ci-dessous sont un bon exemple. Il y a la photo « avant » où il faut fixer sur un mur irrégulier en pierres un porte-manteaux bien droit. On peut y voir Mickaël à genoux, sans doute en train d'invoquer le saint patron des bricoleurs, pendant que Mick, debout, se gratte la tête semblant sceptique sur le succès de l'opération. Et bien quelques jours après, on voit sur la photo « après » que grâce à

leurs efforts, les enfants pouvaient à nouveau accrocher leurs manteaux au mur ce qui a l'air de les ravir.

Mais l'action bénévole possède encore d'autres vertus parmi lesquelles les notions de partage et de rencontre. Participer à des travaux, tenir un stand, aider aux séances de variété, monter une kermesse sont autant d'occasions de sortir de chez soi pour rencontrer d'autres personnes et créer des liens. Ces moments de bénévolat autour d'un projet commun, l'école de nos enfants, sont donc aussi des temps conviviaux dont nous, parents, profitons. Cette convivialité est essentielle. Cela fait maintenant 101 ans que cela dure et ce n'est pas prêt de s'arrêter.

D'ailleurs cela continue sur 2016 avec des travaux à venir avec, nous l'espérons, le début de la rénovation de la maison Sainte-Anne. Ce bâtiment fait partie du patrimoine de la commune et force est de constater qu'il a besoin d'un petit rafraîchissement. N'oublions pas également les dates des manifestations organisées au profit de l'école.

### ● Alors à vos agendas pour noter les dates suivantes :

- Séances de variétés, les 12, 19, 25 et 26 mars
- Randonnée VTT et marche, le 13 mars
- Kermesse, le 5 mai (attention cette année, cela tombe un jeudi)

D'ici là bonnes fêtes de fin d'année à tous et à bientôt.



Avant



Après

## ACCA

L'ACCA se maintient cette année avec ces 58 adhérents dont un nouveau permis validé et un nouveau en cours. Je rappelle que l'on peut chasser sur la commune à partir de l'âge de 16 ans et la société organise des sorties découvertes le dimanche pour découvrir les différents modes de chasse.



● Pour tous renseignements :  
Tél. 06 78 39 81 97.

Le président

## RÊVE DE MAINS

Les ateliers de l'association « Rêves de Mains » ont lieu dans la salle municipale de Vue, au 1<sup>er</sup> étage, avec des activités telles que le cartonnage, l'encadrement ou le scrapbooking...

tarif : 6 € l'atelier ou 18 € les 5 ateliers avec une carte adhésion annuelle de 5 €

... IL N'EST PAS TROP TARD POUR S'INSCRIRE...

**Voici quelques dates pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016**

les lundis de 14h00 à 17h00

18 janvier

22 février

21 mars

25 avril

23 mai

21 juin

Si des personnes sont intéressées, il peut exister des ateliers également le mardi soir de 18h00 à 21h00.

● Pour tous renseignements :  
**Jacqueline Couvrat 02 40 64 20 64**  
**Nadège Placé 02 40 64 10 25**

Les bénévoles de l'association « Rêves de mains » vous souhaitent une très bonne année 2016.



## FORME ET SANTÉ EN VUE

Née en septembre 2015, cette association accueille déjà 48 adhérents (hommes et femmes).

Elle est animée par l'éducatrice sportive diplômée Valérie Beauchene.

Une grande souplesse préside au déroulement des séances ; chacun travaillant à son rythme et selon ses moyens. « Chacun fait ce qu'il peut » aime répéter notre animatrice.

Les cours se déroulent à raison de trois par semaine (sauf vacances scolaires) à la salle municipale de Vue :

- **Le mercredi de 9h00 à 10h00** - gymnastique douce basée sur un travail de la respiration et un renforcement musculaire profond.
- **Le jeudi de 18h00 à 19h00** - stretching (étirements) : entretien des articulations et des muscles pour une bonne aisance physique.
- **Le jeudi de 19h00 à 20h00** - Renforcement musculaire.

Adhésion 90 € pour l'année, donnant accès à tous les cours.

- Renseignements :  
entre 18h00 et 20h00  
aux numéros suivants :  
- Fixe : 02 40 64 38 83  
- Port : 06 89 90 87 50.



Rejoignez-nous !



## ENTENTE SPORTIVE DES MARAIS

Cette année encore, Le club de football de l'Entente Sportive des Marais a vu ses effectifs augmenter. On ne parle plus d'effet coupe du monde mais d'un réel engouement pour le club et ses ambitions.

Des effectifs en hausse, notamment pour les jeunes joueurs. Grâce à Stéphane Silmont, ils peuvent, lors des vacances scolaires, participer à des journées de stage permettant d'améliorer leur niveau technique, la cohésion de groupe et bien sûr, de pouvoir assouvir leur passion du football.

Le respect, le bien vivre ensemble sont les maîtres mots de ce club. En effet, les principes de base doivent être respectés et les dirigeants savent véhiculer ces « bonnes manières ».

Depuis septembre, l'ESM compte une 4e équipe de seniors. Cette évolution prouve l'évolution du club mais nécessite une réelle organisation. En effet, on compte désormais une trentaine de licenciés aux entraînements ! Et les résultats sont là : les équipes A et C sont classées premières de leur groupe en 1re et 4e division, quant aux deux autres équipes, elles se maintiennent en milieu de classement. On souhaite donc aux équipes de continuer leurs efforts jusqu'à la fin de la saison.

Concernant les différentes coupes, le club reste toujours en lice dans le Challenge de district avec le but d'atteindre la finale. Pour rappel, il y a 2 ans, l'équipe B avait réussi à atteindre les demi-finales.

Pour que vous soyez toujours informés des actualités de l'ESM, le site internet ([www.esdesmarais.fr](http://www.esdesmarais.fr)) sera prochainement mis à jour. De plus, vous pouvez trou-



ESM2

ver depuis le début de la saison, « les news » dans les commerces de Vue et de Rouans. Nous notons déjà que le club organise chaque année : une soirée à thème animée ouverte à tous, un tournoi en salle sur 2 jours pour les jeunes ainsi que les adultes (29 et 30 décembre), un tournoi de jeunes en septembre et un tournoi seniors en avril à Vue, un tournoi de pétanque, un stand à la foire à la pie...

Enfin, en ce qui concerne les infrastructures, l'ESM continue ses évolutions avec la construction d'un terrain synthétique à Rouans. Il faut donc remercier la commune de Vue pour l'entretien du terrain de football particulièrement sollicité durant les travaux.

Merci à la commune de Vue pour tous les efforts fournis et belle saison à tous : supporters et footballeurs.

### ● Siège social :

Mairie de Rouans – Affiliation FF : 544107

Stade de la Madeleine : **02 40 64 20 24**,

Stade de la Pinellerie : **02 40 64 27 99**

e-mail : [ententesportivedesmarais@gmail.com](mailto:ententesportivedesmarais@gmail.com)



ESM1



ESM3

## COMITÉ DES FÊTES

Une année d'activités vient de s'écouler au Comité des Fêtes et déjà des projets se profilent pour l'année à venir: difficile de tout dévoiler mais il y en aura pour tous les goûts.

Pour l'heure, c'est la section des illuminations qui est à pied d'œuvre pour revêtir les rues de Vue de leur habit de lumière.

Les autres sections ne sont pas en reste, les Ch'mins Creux entretiennent les parcours de randonnée et sont toujours en recherche de nouveaux sentiers tandis que la section location est là pour tous vos be-

soins en matériel

festif (stands, tables, bancs, friteuse, percolateur...) Depuis l'an dernier, un nouveau groupe s'est créé au sein du Comité, le groupe Brocante, ils sont déjà en recherche d'idées pour donner un coup de jeune à cette journée.

Le Comité des Fêtes qui a pour vocation d'animer la commune, est ouvert à tous, fournisseurs de bras ou d'idées seront les bienvenus!

● Renseignements : **06 49 22 99 86**

Location matériel : **06 87 62 09 19**



Section illuminations



Cyclathlon

## LE NID DES CIGOGNES

Comme d'habitude, notre loto du 24 octobre a connu un franc succès.

Tout au long de l'année, notre association propose de multiples ateliers aux enfants (jeu, motricité, éveil musical...).

Le 15 décembre, la venue du Père Noël avec la distribution des cadeaux fut un moment d'émotion et de joie pour les petits et les grands.

Le Nid des Cigognes vous souhaite de joyeuses fêtes à toutes et à tous et une bonne année 2016.



## LES CHEMINS CREUX

Le Conseil Départemental a revu le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Le résultat : des modifications et beaucoup de temps pour revoir les itinéraires et voir les quelques 30 propriétaires pour la convention de passage.

### Les travaux :

- la réfection du petit pont qui relie le Prépaud à la Roulais et qui enjambe le cours d'eau du Pas Morin. Construit il y a plus de 10 ans, il avait besoin d'une remise en état. Les Chemins Creux et l'Étoile du Randonneur d'Arthon ont participé à la remise en état de l'ouvrage. Les matériaux ont été fournis par les communes de Vue et d'Arthon.
- Nous avons passé 3 jours au nettoyage et piquage des murs de la chapelle.

Une convention a été signée avec la mairie et les Chemins Creux pour le prêt d'une débroussailleuse, une



tronçonneuse et un taille haie pour l'entretien des chemins de randonnée.

### ● Les marches :

- la marche du 7 juin : 168 marcheurs,
- la marche des crêpes du 8 août : 316 participants.

### Pour 2016 :

- marche des Chemins Creux le 5 juin,
- marche des crêpes le 6 août.

Toute l'équipe des Chemins Creux vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE VUE

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur participation à la commémoration du 11 novembre 2015. Cette cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur dans la salle municipale. Nous invitons également les habitants à participer aux commémorations du 8 mai et 11 novembre en 2016. Face aux événements brutaux qui ont endeuillé notre

pays, nous invitons vivement la population dans son ensemble à réfléchir à la valeur de cet acte symbolique, qu'est le fait de venir se recueillir à la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour la France. Nous devons tous être solidaires pour sauvegarder la paix qui est si fragile à conserver, tout comme les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



Entre personne à la commémoration et toute la communauté de Vue : à vous de choisir et de décider d'être solidaire deux fois dans l'année.



## COLLECTIF POUR LA DÉVIATION DE VUE

*2016 : une année décisive pour la déviation de Vue ?*

Pour nous tous, actuellement la déviation est invisible et bien difficile à imaginer, et pourtant nous n'en avons jamais été aussi proche. Pour preuve, ces ouvrages d'art au beau milieu de notre campagne qui attendent enfin de servir à quelque chose..., car sachez-le les cimENTS sont secs depuis un bon bout de temps déjà... Et dire que la déviation avait été promise officiellement pour une mise en service en 2012!!!

Juste avant les élections départementales, le président du conseil départemental, Philippe Grosvalet, est venu lui-même affirmer que l'échéancier serait respecté, à savoir une première portion opérationnelle dès 2017 entre l'axe Vue-Ouest et Rouans pour rattraper le Pont Béranger, avec l'obligation pour les poids lourds en transit de passer par cette demi-déviation.

1 000 poids-lourds en moins pour une commune déjà saturée, mais quid des 1 400 autres véhicules qui quotidiennement nous empoisonnent la vie ?

Pour obtenir une déviation totale, il faudra qu'un viaduc soit conçu entre Rouans et Cheix. Or pour que cette réalisation soit effective dans la foulée du premier tronçon, il faut deux éléments indispensables : des études techniques préalables et un budget pluriannuel conséquent.

Sur ces points, il nous est toujours impossible d'obtenir des informations, tout comme nous ne savons

toujours pas officiellement combien de véhicules traversent l'agglomération, faute de communication fiable des services en charge du dossier.

2016 devrait donc être une année décisive pour le conseil départemental dans l'élaboration de sa stratégie financière et technique afin

que le chantier puisse continuer dès 2018 pour une livraison en 2020. Nous allons tous devoir être vigilants pour vérifier que ceci n'est pas un vœu pieux. Nous vous invitons à vous tenir informé, car plus nous serons nombreux à solliciter nos élus locaux et départementaux, moins ils auront le loisir d'oublier leur promesse...

● Contact local du collectif pour la déviation de Vue : [pascal.rabevolo@wanadoo.fr](mailto:pascal.rabevolo@wanadoo.fr) ou le **02 40 64 19 26**



La boucle de comptage installée il y a 6 mois n'aura fourni aucun chiffre en 2015.



Un trafic incessant empoisonne la commune.



Les ponts attendent depuis trop longtemps de servir à quelque chose...

## VUE SUR LE MARAIS

### Partageons l'histoire de notre commune

L'histoire locale et la généalogie vous intéressent, rejoignez-nous.

Tous les lundis matin, une petite équipe de bénévoles se réunit depuis des années pour dépouiller, recenser, organiser les archives publiques (communales, départementales...).

Pour cette année, nous avons choisi d'animer divers ateliers, ouverts à tous les âges de la vie :

- en direction de nos aînés par des animations à la maison de retraite pour faire revivre leur mémoire
- en direction des enfants des deux écoles avec l'objectif de les aider à faire leur propre arbre généalogique et à retrouver les membres de leur famille ayant participé à la Première guerre mondiale
- en direction de tous les habitants de Vue, natifs ou non, afin d'aborder des périodes et des thèmes spécifiques.



### ● À VOS AGENDAS

**samedi 27 février** : Vue au cœur des guerres de Vendée

**samedi 23 avril** : Histoire(s) de l'école publique

**samedi 7 mai** : Assemblée générale et sortie découverte du patrimoine local

**samedi 4 juin** : Vue la gauloise : les fouilles archéologiques

Vous êtes cordialement invités à venir nous rejoindre pour participer en toute simplicité à nos recherches. Si vous avez des documents, des papiers, des cartes postales, des objets, des témoignages sur le temps passé, n'hésitez pas à les partager avec nous.

## Participer à notre concours 2016, dont le thème est « Vue d'hier et d'aujourd'hui ».

L'objectif est de prendre tout simplement une photo d'un lieu de Vue : village, patrimoine local, paysage, commerce, artisanat... et de le rapprocher d'une image d'antan (cartes postales, photos...). Vous pourrez trouver le règlement à la bibliothèque, à la mairie, dans les commerces).



Avant



Après

L'exposition des contributions et la remise des prix auront lieu le 7 mai.

### ● Contacts :

Président : 06 49 22 88 45 • Mail : [vuesurlemarais@laposte.net](mailto:vuesurlemarais@laposte.net) • Site : <http://www.vuesurlemarais.com/>

## Témoignage de René et Christiane Beauchêne

par Lucien GANTIER et Pascal RABEVOLO membres de l'association VUE SUR LE MARAIS

René BEAUCHESNE, né le 16 octobre 1925 à Vue, frère de Julien BEAUCHÊNE qui tiendra la boucherie à Vue. La graphie est différente du patronyme initial à cause d'une erreur en mairie impossible à rectifier ensuite à moins d'aller au tribunal. Ils sont tous deux fils de Julien BEAUCHÊNE (père), et tous bouchers de métier sans doute jusqu'à l'arrière-grand-père Édouard. « Mon grand-père était boucher et mon arrière-grand-père aussi mais je ne l'ai pas connu. Par contre mon grand-père je l'ai connu, il m'emmenait boire un coup chez Félix PATY, (qui tenait le café restaurant avant Prud'homme dont Paulette née PATY sera l'héritière). J'avais 5/6 ans, il m'appelait NETON (diminutif de Petit René) ».





La boucherie se trouvait à l'origine à l'angle gauche quand on prend la route de l'Île. La maison a ensuite appartenu à Louis Gantier.

La boucherie à l'emplacement actuel a été exploitée par Julien BEAUCHÊNE père et fils, puis Didier jusqu'à la fermeture définitive en 2013. « J'ai connu la rénovation de la devanture en 1938-1939. Le mercredi, il y avait la queue à la boucherie, on était deux à servir, parfois trois avec quelqu'un à la caisse. Il n'y avait pas de temps à perdre. C'était le jour du marché qui se trouvait sous les halles. Les marchands ambulants restaient dehors, il fallait voir le monde. Tout le monde venait chercher à manger, il n'y avait pas de congélateur, de ceci ou de cela... Il fallait voir ce qu'on dépotait comme viande. Les gens amenaient leurs poulets, leur beurre. Ils vendaient et ils rachetaient autre chose. Il y avait, mon oncle, BRISSON de CHAUVÉ qui venait avec sa voiture (à cheval ou pas) vendre des légumes et des fruits. Le marché était situé sous les halles et devant la place, là où est actuellement la salle municipale. Elle n'était pas fermée, c'était ouvert. Plus tard, ça deviendra les haras mais j'étais déjà parti ».

Il y avait une concurrence farouche avec la boucherie CHAUBLET qui se trouvait non loin de là, même les chiens se battaient entre eux... Deux boucheries, c'était pas mal pour 800 habitants. Et des épiceries et café, il y en avait beaucoup dont celui de Marie BOUTIN dans le bourg qui tenait un bistrot à la place du cabinet médical. « Donc quand il y avait la messe, on restait en face au café au lieu d'y aller... ça marchait pareil. Les parents demandaient comment ça s'était passé car la boucherie était ouverte; on disait que c'était très bien... Mais quand la guerre est venue, on se donnait le coup de main, la mère CHOBLET s'est retrouvée toute seule parce que son mari a été fait prisonnier, j'allais tuer ses bêtes et je les découpais. Elle avait bien pris un commis mais j'ai dû continuer à travailler avec elle bénévolement, j'avais 16-17 ans mais j'étais costaud. J'avais terminé mon apprentissage que j'avais commencé à 14 ans ».

#### La déclaration de la guerre :

« Ce jour-là, j'étais à l'école et ensuite on ne m'a pas demandé si je voulais y retourner, on m'a pas donné le choix. Mon frère est parti à la guerre, mon cousin Fernand aussi et l'ouvrier. Moi je les ai remplacés, je suis resté seul avec mon père. La semaine de la déclaration, on a expédié 100 cochons... Tous les hommes étaient partis, j'ai un souvenir terrible de ce moment-là, c'était incroyable: on voyait les gens pleurer. J'étais à faire une fraise de veau, mon cousin Fernand de la SICAUDAIS était à tuer... Tout à coup, on entend le tocsin. Il me dit que c'était la guerre. On est allé au panneau chez PATY-PRUD'HOMME, mon cousin se met à pleurer en disant qu'il partait 4 jours plus tard... Il avait 34 ans. C'était triste. J'ai vu la commune de Vue se vider de ses hommes. Je me souviens des rouliers avec leurs chevaux, il y avait Félix et Georges BEILVERT, Alfred et François GOUARD, ils s'en allaient à Nantes avec des charretées de foin complet qu'ils dételaiement chez la mère DURANT à Pont-Rousseau. Ils livraient le foin le lendemain, mettaient les arceaux et la cache puis faisaient les courses en ville pour toute la commune et le soir ils revenaient mais les chevaux revenaient tout seuls, ils connaissaient la route. Les bonhommes dormaient avec leurs chiens dans la charrette. Il n'y avait pas de voiture... J'ai connu goudronner la route ».

#### Les hommes pendant la guerre :

« Ma belle-mère demeurait à Lunière, commune de CHEIX, son mari était parti en 1917-1918 pour la première guerre, où il a été blessé sans trop de dégâts mais il a dû repartir en 39/40. Il emmenait les chevaux réquisitionnés pendant deux mois. Il est revenu puis ils l'ont encore rappelé en janvier 1940, si bien qu'il a été fait prisonnier par les Allemands, mis dans un camp où il a failli y laisser sa peau à cause de la dysenterie. Il n'avait rien à bouffer en dehors des rutabagas. À un moment, ils ont demandé qui voulait aller dans les fermes pour travailler. Il a accepté tout de suite et il y est resté un an. Il est enfin revenu grâce à la relève. Heureusement car il était déjà âgé, né en 1897, ça lui faisait 44 ans. Mon propre père a fait la première guerre lui aussi, il a vu des centaines de morts autour de lui mais il n'a jamais été blessé. Il nous en parlait souvent: il était dans les canons de 75, à l'avant. Des gars arrivaient le matin, demandaient où était le campement, on disait que c'était là mais il n'y avait rien... Il se déplaçait, lui il n'avait rien, les autres étaient morts et ils étaient remplacés par d'autres... Il y avait toujours des renforts qui s'amenaient. Une fois il a été encerclé par les Allemands et il a mangé des prunes pendant 20 jours ».

#### Les restrictions pendant la guerre :

« Les gens à ce temps-là ils marchaient à pieds, on n'avait pas de vélo pendant la guerre, on n'avait rien de rien. On n'avait rien pour acheter et il n'y avait rien à vendre. Il n'y avait pas de pneu, pas de bottes, pas de souliers, on n'avait que dalle sauf des vieilles chaussures avec des semelles de bois, on n'était pas riches. Moi, j'ai eu de la chance, Camille POTET, il m'avait fait des souliers sensationnels, parce qu'on était voisins. Il m'avait dit: Je vais te faire des souliers, sauf que moi j'avais des grands pieds et qu'on n'en trouvait pas. Alors on a fait un échange avec du beurre et de la viande. On a fait du troc. Je me rappelle quand j'étais gamin, j'allais dans son atelier jouer avec les clous et des pointes et un jour j'en ai avalé 4!!! C'était à force de le voir faire car il avait toujours des pointes dans la bouche. Il m'a ramené chez ma mère en disant: « *Vot'gars il a bouffé des cabosses (clous à grosse tête.)* Ma mère a répondu qu'elle regarderait le lendemain dans les selles. Je les ai rendus le lendemain matin... (Mais pas à Camille) Elle les a comptés, il y en avait bien 4 ».



Julien fils, père de Didier, a repris la boucherie en 1947. René s'est marié en 1948 et est parti à BOURGNEUF deux jours après, sitôt le mariage. Christiane précise: « Je venais de passer le bac, le voyage de noce c'était BOURGNEUF, il allait falloir tenir un commerce. C'était autre chose... Mais j'aimais bien le contact et il a fallu apprendre sur le tas ».

René a fait une partie de sa carrière à BOURGNEUF comme boucher-charcutier mais aussi comme marchand de bestiaux: « On achetait nos bêtes et on les tuait... ».

La suite au prochain numéro

### SSIAD L'ACHENEAU

Le SSIAD met à disposition une équipe de professionnels de santé afin d'intervenir à votre domicile, au quotidien, pour répondre à vos besoins en soins d'hygiène :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, aide à l'habillage.
- Surveillance de la prise du traitement, de l'état cutané, de l'alimentation, l'hydratation.

À partir de 3 fois par semaine et jusqu'à 7 jours/7 si nécessaire, 1 à 2 fois par jour.

Le SSIAD a une capacité de 39 places pour les personnes de + de 60 ans et 3 places pour les personnes en situation de handicap ou de maladie chronique de - de 60 ans.

Une antenne de l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer) de Saint Père en Retz se trouve dans nos bureaux. Cette équipe accompagne à domicile les patients en début de maladie (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) pour des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement avec du personnel formé afin de maintenir et développer les capacités motrices, sensorielles et cognitives.

L'intervention de ses deux services sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais.

● N'hésitez pas à venir visiter le nouveau site internet : [www.mutualite-retraite.fr](http://www.mutualite-retraite.fr)

Tél. 02 40 02 47 85 - Fax 02 28 07 33 73

mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr

Sandrine DRUEZ – Infirmière Coordinatrice

### SOIN SANTÉ

L'association SoinSanté et la mairie de Vue se sont associées pour organiser le 28 novembre 2015 à la salle municipale une formation « gestes premiers secours ». Cette formation dirigée par un responsable de l'U.D.S.P. (Union Départementale des Sapeurs Pompiers) était là pour prodiguer des gestes simples qui peuvent sauver des vies. À l'issue de ce stage les participants reçoivent un certificat de compétence de niveau 1 (P.S.C.1). D'autres formations seront programmées au cours de l'année 2016 sur les communes où SoinSanté exerce son activité de soins infirmiers.

● Pour tous renseignements :

Tél. 02 40 21 70 88 - mail : [contact@soinsante.fr](mailto:contact@soinsante.fr)

Site internet : [www.Soinsante.fr](http://www.Soinsante.fr)



### DON DU SANG

L'E.F.S. a besoin de vous, vous donneur de sang bénévole. Il reste l'acteur de santé publique indispensable. Les malades ont besoin de vous, venez nombreux aux collectes. MERCI.

● Prochaines collectes

Lundi 7 mars 2016

Mardi 12 juillet 2016

Jeudi 15 septembre 2016

Salles des Loisirs à ROUANS de 16 h 30 à 19 h 30



Je vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année.

Monique HOUDOU

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B							■			
C									■	
D			■		■		■			
E							■		■	
F									■	
G			■		■	■				
H								■		
I		■					■			
J										

### HORIZONTALEMENT

- 1 - Pouponnières pour conifères.
- 2 - Enceintes de jeux. La première à être lue.
- 3 - Grotesque.
- 4 - Sied. Démentit.
- 5 - Dénaturé.
- 6 - Crevassasse.
- 7 - Conjonction. Anti streptocoque.
- 8 - Chaleurs. Métal précieux.
- 9 - Homère en est un, Phémios aussi.  
Motif architectural.
- 10 - Sacerdotes.

### VERTICALEMENT

- A - Jeunes arbres.
- B - Arme de jet.
- C - Tantinet. Tour. Réservoir à billes.
- D - Inaccomplie.
- E - Venus au monde. Dieu solaire. Ancien parti de gauche.
- F - Commune du Pas-de-Calais. Ancienne UFR.
- G - Passage filtrant.
- H - Elles sont de Rue. Occitan.
- I - Dans. Pelotonné.
- J - Signaux.

## ÉNIGME

J'ai cassé ma montre ; je vais aux Puces pour en trouver une autre. En voici une qui est affichée 100 euros. Le bracelet ne me plaît guère ; je voudrais en profiter pour négocier, et enlever le prix du bracelet : «pourriez-vous baisser son prix de l'équivalent du prix du bracelet ?». Le vendeur m'indique que le bracelet vaut 90 euros de moins que le cadran, et que l'économie serait bien faible. Combien coûte le bracelet (ou : combien coûte le cadran)? Attention ce n'est pas 10 euros.

## SUDOKU FACILE

				5	7			4
6					1	7		
9	8			4	6	2		
	9	8		7				2
3		5	9		2	8		1
7				8		4	5	
		2	5	3			9	7
		3	6					8
5			7	2				

## SUDOKU DIFFICILE

	2	5			3			
6		8		9				7
							3	6
							6	
	7		9	2	8		5	
		1						
1	9							
2				5		1		3
			7			2	9	

## JARDINAGE

Chaque année en France environ 6 millions de sapins de Noël sont vendus dont 1 million de sapins artificiels.



Certains aiment l'odeur, les formes généreuses, le naturel quoi. D'autres penchent pour le côté pratique, la longévité, le côté « écologique ».

Pour vous aider dans votre choix difficile de cette fin d'année, il faut savoir qu'un sapin naturel durant sa croissance :

- Produit de l'oxygène à partir du CO<sup>2</sup> qu'il transforme
- Améliore la stabilité du sol de part son système racinaire
- Sert d'habitat naturel à certains animaux sauvages (mésanges, passereaux, petits rongeurs...)
- Est biodégradable (la déchetterie de Launay est à votre disposition)

OK, maintenant le choix c'est à vous de le faire et en tout cas nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

## LIBRE EXPRESSION

« *Quand à Vue, il y fut fait place nette...* »

L'église veille depuis tant de temps au Tenu  
Au cours des siècles, résonne ta cloche d'un ton,  
Perchée dans le ciel, observant toute la rue  
Livrée à ses passants dans ces heures de plomb.

A qu'il est bien loin, le calme de l'heure douce  
Ce temps-là, où la vie s'écoulait au soleil,  
Endormant les si jeunes enfants d'un sommeil,  
Favorisant la récolte, à la lune rousse.

Et tu vois les viduens assis sur leur banc  
Remontant loin le cours de l'Histoire : « D'Haxo\*  
Me viennent les joies mais aussi les peurs d'antan :  
Éternels sont les cris et la fureur de l'An\*\*

Encerclant l'Isle Tartue\*\*\*, enfant comme femme.  
C'était pénible à vivre, à voir, à en mourir,  
Et pourtant ici ne règne plus que l'oubli  
Sans aucune trace de ce qui fut un drame...

« Terreur » en ces lieux-ci, les vidant de ses âmes ! »\*\*\*\*

P.R.

Notes :

\*Nicolas Haxo, général républicain ayant joué un rôle important dans l'organisation et le contrôle de l'axe La Montagne-Paimboeuf durant les guerres de Vendée aux cours desquelles Vue va perdre 80 % de sa population.

\*\* En l'An II de la République: de mi-1793 à mi-1794, Vue aurait hébergé une brigade de 600 soldats républicains pour rayonner et contrôler tout le secteur.

\*\*\* Nom républicain donné à Vue dans la période post-révolutionnaire.

\*\*\*\* Population de Vue en 1793 : 1432 habitants puis en 1795 : 312 « rescapés » !!!!



## Recette venue d'ailleurs

### Biscuits de Noël aux épices

Temps de préparation : 90 minutes

Temps de cuisson : 12 minutes

#### Ingrédients pour 6 personnes :

##### Pour les biscuits :

- 60 g de sucre en poudre
- 50 g de beurre
- 125 g de miel
- 250 g de farine
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1/2 cuillère à café de muscade
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de cardamome
- 1/2 cuillère à café de coriandre
- 1 cuillère à café de levure
- 1 pincée de sel
- 1 jaune d'œuf

##### Pour le glaçage :

- 150 g de sucre glace
- 1 blanc d'œuf
- décorations (vermicelles au chocolat, fruits confits, etc.)

#### Préparation de la recette

##### Pour les biscuits :

Porter à feu doux le miel, le beurre, le sucre et les épices dans une petite casserole jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu.

Laisser reposer le mélange et pendant ce temps mêler la farine, la levure et le sel dans un grand saladier.

Incorporer la masse de miel refroidi et le jaune d'œuf au mélange dans le saladier.

Laisser reposer une heure à température ambiante.

Préchauffer le four à 210° (Thermostat 7).

Étaler la pâte sur 4 mm environ et découper des formes dans la pâte à l'emporte-pièce.

Faire cuire sur une plaque à pâtisserie pendant 10 à 12 minutes. Laisser refroidir les biscuits sur une grille.

##### Pour le glaçage :

Fouetter le blanc d'œuf en neige et incorporer le sucre glace.

Recouvrir les biscuits du mélange (à l'aide d'un couteau ou d'une seringue) et coller tout de suite après les décorations sur le glaçage encore humide. Laisser sécher.

8	9	2	1	3	7	4	6	5
3	6	1	9	5	4	7	8	2
5	4	7	6	8	2	3	9	1
2	8	3	7	4	6	1	5	9
1	5	4	8	2	9	6	7	3
9	7	6	5	1	3	2	4	8
6	3	8	2	7	5	9	1	4
7	2	7	4	9	1	8	3	6
4	1	9	3	6	8	5	2	7

6	4	3	8	2	7	9	1	5
8	2	5	9	6	3	7	4	8
7	9	1	4	3	5	2	6	8
9	5	4	3	8	1	6	2	7
1	7	8	2	6	9	5	4	3
2	3	6	5	7	4	8	9	1
5	1	2	6	4	3	7	8	9
3	8	7	9	1	2	4	5	6
4	6	9	7	5	8	1	3	2

SUDOKU DIFFICILE

SUDOKU FACILE

Réponse : si la montre coûte au total 100 euros et que le bracelet coûte 90 euros de moins que le cadran, alors le bracelet coûte 5 euros et le cadran 95 euros.

ÉNIGME

- 1 - Fiefs des Iroquois et des Québécois.
- 2 - Avant Pâques.
- 3 - Pour déchirer. Telle la fiole glaciale.
- 4 - Barrières naturelles. Peu commun.
- 5 - Duo romain. Changeants.
- 6 - Aide à explorer l'inconscient. Doubles, arrière ou costaux, ils sont tous périlleux.
- 7 - Métal précieux. Rappeur français.
- 8 - Demeure. Fleuve côtier.
- 9 - Activa. Bien connu des maçons.
- 10 - Enzyme. Se rendre.
- A - Chaussey et Québécois.
- B - Près d'un quart du fier des Veuzeux.
- Retira.
- C - Effervescence. Ascètes.
- D - Détention illégale. Consonance.
- E - Intelligence Artificielle. Chambre d'écluse.
- Ebruite.
- F - Préposition. Hippie. Article féminin.
- G - Qui vit dans le village de l'épouse.
- H - Atteint de bichromie (famillièrement).
- I - S'oppose au stylobate.
- J - Tenter une fois de plus.

MOTS CROISÉS

10	S	E	R	E	I	E	N	S	U	N	I	A	D	V	A	L	T	E	R	C	A	S	A	S
9	E	N	E	N	E	S	U	Q	U	E	M	C	U	B	U	E	S	E	S	A	S	E	H	F
8	R	E	S	S	E	N	N	E	S	S	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	F
7	E	N	E	S	S	E	N	N	E	S	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	F
6	I	N	E	S	S	E	N	N	E	S	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	F
5	N	E	S	S	E	N	N	E	S	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	S	F
4	P	A	E	N	E	S	S	E	N	N	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	F
3	A	I	N	E	S	S	E	N	N	E	H	G	E	R	C	A	S	A	S	A	S	A	S	F
2	S	E	R	E	I	E	N	S	U	N	I	A	D	V	A	L	T	E	R	C	A	S	A	F
1	S	E	R	E	I	E	N	S	U	N	I	A	D	V	A	L	T	E	R	C	A	S	A	F

# Agenda 2015-2016

## décembre

29 et 30 **Tournoi en salle**  
organisé par l'ESM

## février

Samedi 27 **Réunion de travail publique**  
« Vue au cœur des guerres de Vendée »  
organisée par l'association VUE SUR LE MARAIS

## mars

Lundi 7 **Don du sang** à la salle des loisirs à ROUANS  
12, 19, 25 **Séances de variétés**  
et 26

Dimanche 13 **Randonnée VTT et marche**  
organisée par l'OGEC

## avril

Samedi 23 **Réunion de travail publique**  
« Histoire(s) de l'école publique »  
organisée par l'association VUE SUR LE MARAIS

## mai

Jeudi 5 **Kermesse** de l'école Sainte-Anne  
Samedi 7 **Assemblée générale et**  
**sortie découverte du patrimoine local**  
organisées par l'association VUE SUR LE MARAIS

## juin

Samedi 4 **Réunion de travail publique**  
« Vue la gauloise : les fouilles archéologiques »  
organisée par l'association VUE SUR LE MARAIS

Dimanche 5 **Marche des Chemins creux**

## août

Samedi 6 **Marche des crêpes**